

## PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (Exercice 2009)

### • PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2009 approuve ces rapports dans leur intégralité ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### • DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2009.

### • TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2009 comme suit:

Report déficitaire : -733 739,682 DT

Bénéfice de l'exercice 2009 : 733 739,682 DT

Résultat à répartir : 0,000 DT

### • QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Mr Marco REGNIER en remplacement de Mr Olivier CANTAGREL et de Mr Maledh MARRAKCHI en remplacement de Mr Mohamed Ali SAHLI en qualité d'administrateurs représentants de Tunisie Télécom au Conseil d'Administration de la SOTETEL pour un mandat de trois ans (2010-2011-2012).

### • CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un troisième mandat le cabinet «Conseil Audit Formation CAF membre de PWC» en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2010-2011-2012.

### • SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour faire tous dépôts et publications nécessaires.